Lettre de Pointe-à-Pitre de 1877 pour la France.

Tarif UGP du premier juillet 1876 à 40 centimes par 15 grammes.

Lettre de 1873 affranchie à 1,20 F de Saint-Francois (Guadeloupe) pour la Grande-Bretagne par voie française.

Tarif du premier janvier 1864 : 1,20 F par 10 g par paquebots français.
Malgré le routage la lettre a pris la voie française, la voie anglaise étant plus chère.

Affranchissement à 70 c pour la France pour un 1er échelon par la voie anglaise.

Lettre de 1872 affranchie avec un **bande de trois 20 c** et un 10 c.
L'utilisation du 20 c Siège au colonies a été très réduite.

Affranchissement à 1 f pour la France pour un 2e échelon par la voie française de 1871.

Lettre affranchie avec **cinq 20 c**.

MARTINIQUE

TARIF DE LA MARTINIQUE
POUR LA FRANCE
DU PREMIER JANVIER 1864
Paquebots français:
50 centimes par 10 grammes
Paquebots anglais:
70 centimes par 10 grammes

DU PREMIER JANVIER 1876
Idem par 15 grammes

DU PREMIER JUILLET 1876 (U.G.P.)

Lettre de novembre 1871 de Saint Pierre de Martinique pour la France

Affranchissement à 50 centimes pour le premier échelon de poids par voie française sur le Paquebot Ville de Bordeaux qui passe à Fort de France le 7 novembre et arrive à Saint-Nazaire le 21.
Timbre octogonal au verso **COL.FR./PAQ.FR.E N°1** utilisé sur la ligne A (Colon à Saint-Nazaire) de juillet 1871 à janvier 1875.

Lettre du deuxième échelon de poids de Fort de France du 22 juin 1873 affranchie à 40 c pour le France.

Au verso, LIGNE-B/ PAQ.FR N°3 : Paquebot PANAMA parti de Vera Cruz pour Saint-Nazaire.
Arrivée le 17 juillet.
Au recto TAD **correspondance d'armées Fort de France** Contreseing : Le directeur du Génie.
Tarif intérieur de 10 à 20 g dont bénéficient les militaires stationnés aux colonies.

GUYANE

Affranchissement à 40 c au tarif U.G.P.

Lettre de février 1877 de Cayenne pour la France acheminée par paquebot français.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS D'OCÉANIE

Affranchissement à 40 c au tarif U.G.P.

Lettre datée du « Mouillage deVaitahu, Iles Marquises, le 29 août 1876 » timbrée du 5 septembre 1876 à Tahiti pour la France acheminée par la voie des États-Unis. Cachet bleu de Paris Étranger du 26 octobre : TAÏTI V E-U V FR.

(la lettre devait porter un 2e timbre, peut-être décollé dès l'époque pour amener l'affranchissement au tarif U.G.P. récemment introduit).

The British Library System
Frank Godden Ltd.

Drouot 18
Vente sur Offres
18 rue Drouot
75009 Paris
Téléphone: 01 40 22 00 42 Fax: 01 43 12 37 73
eMail: drouot18@behr.fr www.ruedrouot.com

CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ

établi le 15/06/2007

Vente Sur Offres N°2, Pascal et Bernard Behr, experts de Drouot 18 sarl

Lot N°3385, conforme à la description ci-dessous :

GUYANE Précurseur

n°13 Oblitéré, 40 c. Cérès obl. C. à D. GUYANE. CAYENNE. 3 FEV 77. sur lettre à destination de VENDOME. T.B.

RÉUNION

TARIF DE LA RÉUNION
POUR LA FRANCE
DU PREMIER JANVIER 1864
Paquebots français:
50 centimes par 10 grammes
Paquebots anglais:
70 centimes par 10 grammes

DU PREMIER JANVIER 1876
Idem par 15 grammes

DU PREMIER JUILLET 1876 (UGP)
40 centimes par 15 grammes

Affranchissement à 20 c au tarif intérieur de l'île.

Lettre de 1872 de St Paul à St Pierre de la Réunion

Affranchissement à 50 c par voie française de la Réunion pour la France de 1872

Timbre octogonal COL.FR.V.SUEZ/P.F.AMB.MAR.

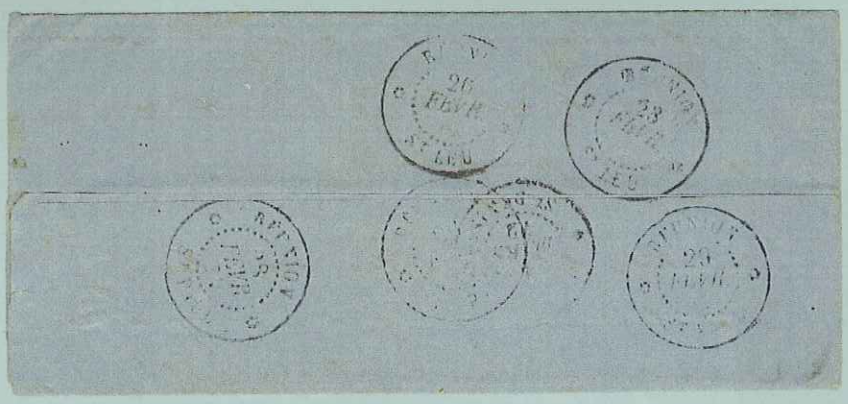

Lettre de 1872 affranchie à 20 c (10 c Siège et 10 c Aigle) de Saint-Denis à Saint-Paul réexpédiée à plusieurs reprises

Au verso cachets de Saint-Leu, Saint-Denis et Saint-Paul.
Tarif de bureau à bureau réunionnais du 8 décembre 1866 jusqu'à 10 grammes.

INDE

TARIF DE L'INDE
POUR LA FRANCE
DU PREMIER JANVIER 1864
Paquebots français:
60 centimes par 10 grammes

DU PREMIER JANVIER 1871
Par paquebots anglais et Brindisi :
1,20 francs par 10 grammes

DU PREMIER JANVIER 1876
Paquebots français:
60 centimes par 15 grammes
Paquebots anglais jusqu'à Alexandrie puis français jusqu'à Marseille:
80 centimes par 15 grammes
Par paquebots anglais et Brindisi :
90 centimes par 15 grammes

DU PREMIER JUILLET 1876 (U.G.P.)

Affranchissement à 40 c de Pondichéry pour Paris au tarif militaire.

Tarif intérieur pour 10 à 20 g des militaires stationnés aux colonies si acheminement par voie française.

Timbres à date
Correspondance d'Armées Pondichery
et
ÉTAB.F. INDE PAQ.F. 3 MARS. 3
(paquebot français par Marseille)

Affranchissement à 2,4 f au 2e éch. de 1872 de Pondichéry pour la France par voie anglaise.

Voie de Brindisi et paquebots anglais
Timbre d'entrée COL.FR.V.BRIND/A.MOD Colonies françaises par Brindisi et l'ambulant de Modane.

COCHINCHINE

TARIF DE LA COCHINCHINE
POUR LA FRANCE
DU PREMIER JANVIER 1864
Paquebots français :
50 centimes par 10 grammes

DU PREMIER JANVIER 1871
Par paquebots anglais et Brindisi :
1,10 francs par 10 grammes

DU PREMIER JANVIER 1876
Paquebots français :
50 centimes par 15 grammes
Paquebots anglais jusqu'à Alexandrie puis français jusqu'à Marseille :
70 centimes par 15 grammes
Par paquebots anglais et Brindisi :
80 centimes par 15 grammes

DU PREMIER JUILLET 1876 (UGP)

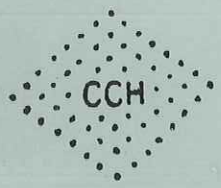

Affranchissement à 50 c de 1873 de Saïgon pour la France

Annulation des timbres par le Losange CCH
Acheminement par paquebot français.

Timbre d'entrée
COL FR V.SUEZ/P.F. AMB. MAR.

Affranchissement à 1,20 f de 1874 de Saïgon pour l'Allemagne

Lettre du premier échelon de poids par voie française.
Départ de Saigon le 30 mars par le MEI-KONG pour Marseille
(COL.FR.V.SUEZ/P.F.AMB.MAR, 30 avril), arrivée à Hambourg le 3 mai.

Tarif 1,20 f par 10 grammes pour les États allemands du premier janvier 1864 (décret du 7 septembre 1863).

Lettre d'un militaire affranchie à 40 centimes au deuxième échelon de 1874 de Saigon pour la France.

Tarif intérieur français dont bénéficient les militaires.
Timbre Correspondance d'armées de Saigon
Timbre oblitéré par un losange CCH
Timbre COL F. V.SUEZ PA F./MARS./3

NOUVELLE-CALÉDONIE

TARIF DE NOUVELLE-CALÉDONIE
POUR LA FRANCE

DU 15 FÉVRIER 1864 par
paquebots anglais ou français :
70 centimes par 10 grammes

DU PREMIER JANVIER 1876
Idem par 15 grammes

DU PREMIER JUILLET 1876 (U.G.P.)
40 centimes par 15 grammes

Lettre sous affranchie de 1872 à 50 c de Nouméa pour la France au lieu de 50 c.

Tarif du 15 février 1864 : 70 c par 10 g par paquebots anglais ou français.
Routage de l'expéditeur : *voie d'Alexandrie et Marseille*
Cachet d'entrée de Marseille en rouge

La lettre a pris le paquebot néocalédonien mensuel pour Sidney puis la voie anglaise (P&O) vers Suez et Alexandrie, puis le paquebot français des Messageries Maritimes entre Alexandrie et Marseille.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TARIF DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON
POUR LA FRANCE
DU PREMIER JANVIER 1864
Voie d'Angleterre et de Nouvelle Écosse :
80 centimes par 10 grammes

DU PREMIER JANVIER 1876
Voie d'Angleterre et de Terre-Neuve :
80 centimes par 15 grammes

DU PREMIER JUILLET 1876 (UGP)
40 centimes par 15 grammes

Affranchissement à 40 centimes au premier échelon du tarif U.G.P.

Acheminement par voie d'Angleterre.